



AIFIC

ASSOCIATION ILE-DE-FRANCE

DES IMPLANTÉS
COCHLÉAIRES

BULLETIN SEMESTRIEL

N°33

DECEMBRE 2013



PERMANENCES : à l'hôpital Rothschild (sauf jours fériés et sauf en juillet et août)

- Tous les mardis, de 11 heures à 14 heures, à la Maison d'Information en Santé (MIS) située dans le hall d'entrée de l'hôpital.

Cette permanence est principalement dédiée aux candidats à l'implant et aux implantés récents.

- Le troisième mardi de chaque mois de 14 heures à 17 heures, à l'IFIC, Pavillon « la Deauvillaise ». Permanence ouverte à tous.

Pour toute information nous contacter sur aific@orange.fr ou sur notre site www.aific.fr

L'AIFIC est subventionnée par la ville de Saint-Maur-des-Fossés



SOMMAIRE :

I. Témoignage Dominique

II. Ces spécialistes qui nous entourent Docteur Ait-Mansour

III. La vie de l'AIFIC

1. L'accessibilité

SNCF

RATP

L'APACT

2. Les contacts directs :

Les permanences

Emploi et handicap

Sensibilisation à l'école

Intervention au CNAM

3. Les contacts officiels :

CDCPH 93

MDPH 95

La journée des associations

IV. L'Assemblée Générale 2013

V. Les activités du Bucodes SurdiFrance Congrès / Forum

VI. Les Loisirs

1. Café littéraire du 14 septembre

2. Café littéraire du 23 novembre

3. Les sorties de Jacqueline

4. Une journée mémorable

VII. Brèves

VIII. Le coin des fabricants

IX. Informations pratiques

Découvrez les offres **Autonomie** et notre réseau de **distribution dédié** !

Orange se mobilise **pour l'accessibilité à la communication de tous**, notamment des personnes handicapées et âgées.

Conçues pour vous permettre de communiquer plus librement et plus simplement, **les offres autonomie** vous accompagnent au quotidien :

- des produits et services innovants (fixe, mobile, Internet, TV),
- un réseau de distribution dédié avec des conseillers à votre écoute pour vous orienter vers la solution adaptée à vos besoins.

Ces offres sont disponibles :

- dans **270 boutiques labellisées autonomie** (liste disponible sur le site orange.fr)
- par téléphone : **N°Vert 0 800 11 22 33**
également accessible le mardi et le jeudi en langue des signes française et/ou dialogue écrit en temps réel :
sur www.orange.fr > **rubrique autonomie**
- par fax : **N°Vert FAX 0 800 24 69 96**
- par internet : orange.fr > **boutique > autonomie**

* Appel gratuit depuis une ligne fixe Orange. Depuis une ligne d'un autre opérateur, consultez ses tarifs.

venez nombreux découvrir **notre nouvelle boutique labellisée**
et **son Espace Arc-en-Ciel** 131 Avenue de France 75013 Paris
(Métro Bibliothèque François Mitterand).



L'ACCESSIBILITÉ et VOUS

A l'approche de l'échéance de l'année 2015 (dernière limite pour l'application de la loi de 2005 sur le handicap), nous entendons souvent parler de l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les établissements recevant du public (ERP). Qu'en est-il exactement ?

Depuis près de 2 ans, j'arpente l'Île de France pour bien faire comprendre la spécificité de notre handicap et afin de me rendre compte du bon fonctionnement des équipements qui sont mis à notre disposition.

Dans les gares de la SNCF et de la RATP, tous les guichets sont équipés de boucles d'induction magnétiques qui, si nous mettons notre processeur sur la position T, nous permettent de converser avec les agents présents lors d'achat de titres de transport ou pour une demande de renseignement. Les Associations de personnes atteintes d'un handicap auditif se sont battues pour que ces installations soient effectuées dans les normes (et c'est le cas) mais à l'heure actuelle peu de personnes malentendantes en profitent.

La SNCF et la RATP ont respecté leurs obligations concernant notre accessibilité, nous, nous avons le devoir de faire valoir nos droits et de demander l'utilisation des installations qui nous sont réservées. Si nous ne montrons pas notre besoin et notre intérêt pour elles, elles disparaîtront forcément et nos actions seront discréditées.

Ces possibilités de comprendre qui nous sont offertes ne sont pas l'apanage des sociétés de transports. Les cinémas et les théâtres avec des séances sous-titrées, les musées avec l'utilisation de boucles d'induction magnétique individuelles ne rencontrent guère plus de succès.

Etre une personne malentendante, appareillée ou implantée cochléaire n'est aucunement honteux !

Montrez-vous, valorisez-vous, soutenez notre travail en utilisant toutes ces installations qui sont mises à votre disposition et qui ont été créées pour vous.

Si dans certains cas vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous en informer sur aifc@orange.fr

En adoptant une attitude responsable vous participerez au soutien de nos actions et à la défense de notre handicap.

Alain Lorée

Message important :

Vous avez reçu, joint à la convocation de notre Assemblée Générale du 16/11/2013, un questionnaire sur les activités à l'AIFC. À ce jour nous n'avons dépouillé que 26 réponses sur 280 questionnaires envoyés. Nous avons besoin de votre avis pour mieux orienter nos activités et nos actions. Quelques minutes suffisent et ne vous engagent à rien (questionnaire joint à ce bulletin).

Votre réponse est importante pour toute l'équipe de bénévoles que nous sommes.

Ont participé à la rédaction de ce journal :

Hélène Bergmann, Dominique Dufournet, Frédérique Granier, Danielle Grimault, Alain Lorée, Dominique Mirailh, Jacqueline Poirot.

I. TÉMOIGNAGE

Dominique

J'ai 64 ans. Ma surdité a été découverte à l'âge de 13 ans. J'ai poursuivi normalement mes études jusqu'au BAC, à Paris, en palliant mes difficultés auditives par la lecture labiale acquise assez naturellement, sans en avoir conscience.

En revanche, un essai d'études universitaires en sciences humaines s'est rapidement soldé par un échec.

J'ai donc entrepris une carrière d'institutrice à laquelle je me suis donnée avec joie pendant seize ans.

Là, assez brutalement, mon audition a chuté suite à des néphrites à répétition.

Cela m'a obligée à une réorientation professionnelle. Je suis partie à Arras où j'ai repris mes études pour passer le diplôme de professeur de jeunes déficients auditifs (CAEJDA).

C'est dans le cadre de ma formation professionnelle que j'ai découvert l'énorme richesse de la Langue parlée complétée (LPC). Je l'ai appliquée avec succès dans ma classe pendant 8 ans.

Hélas, suite à une mauvaise grippe, j'ai dû être dialysée pendant 3 ans ½ puis greffée d'un rein, il y a dix ans.

Ma santé précaire ne me permettant plus de faire la classe, je suis revenue sur la région parisienne où j'ai cherché une activité en lien avec ma formation.

Je fais partie de la commission handicap de ma commune. Avec une trentaine de jeunes élus du conseil municipal des enfants, âgés de 9 à 13 ans, nous avons réalisé une exposition sur les handicaps, en particulier la surdité. Les panneaux ont ensuite voyagé dans toutes les écoles primaires de la ville.

Puis, en mars dernier, nous avons organisé le premier forum santé de notre agglomération urbaine. Grâce à la confiance que m'a accordée l'association de la LPC, j'ai pu tenir un stand de sensibilisation à la surdité et informer les gens sur ce moyen de communication.

J'ai également mis en place 2 petits groupes de formation à la LPC de personnes du 3^{ème} âge ou plutôt du 4^{ème} âge. Les résultats ont été concluants, au-delà de ce que j'espérais au point de départ.

Nous l'avons fait de façon ludique dans le cadre des ateliers de notre Maison de Retraite.

Quelques mots sur ma surdité :

Ma déficience auditive est ancienne puisque congénitale.

Après 2 échecs d'opérations pour otospongiose à une époque où les scanners et IRM n'existaient pas, j'ai vécu la douloureuse épreuve d'une surdité évolutive, avec des épisodes de surdité totale, ces 2 dernières années, en raison de plusieurs otites.

Mon ORL m'a dirigée sur le service du professeur Frachet.

Celui-ci m'a proposé des examens complémentaires en vue d'une éventuelle implantation cochléaire.

C'est alors avec stupeur que j'ai appris ne pas avoir d'otospongiose mais une surdité de Mondini bilatérale.

Tous les bilans pré implantation s'étant révélés positifs, j'ai été opérée le 17 mai et la pose du processeur a eu lieu le 24 juin.



Je veux souligner la compétence, la loyauté et la qualité de l'accueil de toute l'équipe du Professeur Frachet. Malgré deux échecs d'opérations, ce sérieux m'a donné envie de tenter l'implantation cochléaire malgré mon âge, mes ennuis de santé et l'ancienneté de ma surdité.

Cette intervention a réussi bien au-delà de ce que je pouvais imaginer.

Quelle joie d'écouter à nouveau de la musique, de beaux chants avec la pureté de son que donne l'implant ! L'été aura été studieux mais passer des dictées audio de CE1 sur le web à celles de 3^{ème} est ma plus belle récompense, ceci grâce aux encouragements de mes chères orthophonistes. Je n'ai pas de mots assez forts pour exprimer ma gratitude à toute l'équipe. Je sais que la meilleure façon de les remercier est de mettre toute ma volonté pour réussir ma rééducation et j'essaie de m'y investir pleinement.

I. TÉMOIGNAGE

Face à ce que je peux parfois lire ou entendre concernant l'implantation cochléaire, je veux que ce témoignage permette de prouver le bien-fondé de cette intervention, même en cas de santé précaire. Cardiaque et greffée d'un rein, il y a dix ans, j'ai supporté l'opération sans aucune douleur ni vertige, sans aucune fatigue. J'étais même sortante le lendemain de l'opération alors que l'hospitalisation devait durer 3 ou 4 jours.

Toutes les précautions ont été prises. Il y a eu un excellent travail d'équipe préalable entre le Professeur Frachet et les spécialistes qui me suivent à Necker. Je ne peux que souhaiter à chaque candidat à l'implantation d'être aussi satisfait que moi.

DM

II. CES SPÉCIALISTES QUI NOUS ENTOURENT

Le Docteur AIT-MANSOUR

Notre galerie des portraits de toute l'équipe qui, à l'Hôpital Rothschild, travaille pour ceux qui vont recevoir un implant cochléaire et pour ceux qui en portent un ou deux depuis plus ou moins longtemps, s'enrichit aujourd'hui du récit de notre rencontre avec la benjamine de l'équipe chirurgicale du Professeur Frachet : Le docteur Aïda AIT-MANSOUR, la trentaine, brune, fine, souriante et discrète est l'une des deux assistantes de Monsieur Frachet, elle nous a reçus dans l'une des salles de consultations du CRIC.

Toute jeune, elle souhaitait devenir médecin et n'a jamais changé d'avis. Donc, pas de problème au moment du choix d'une orientation, pas de problème non plus au moment de l'internat, pour le choix d'une spécialisation. L'oto-rhino-laryngologie l'attirait et son premier semestre dans cette discipline, son premier contact en ORL a été réalisé au sein de l'équipe de Monsieur Frachet, à Avicenne : le bon choix !

Visiblement, travailler dans un service ORL correspond à ce qu'elle aime, car, dit-elle « c'est une activité polyvalente, on y fait de la médecine et de la chirurgie ». Tout naturellement elle en est venue à s'intéresser à la surdité, qui est une des causes les plus fréquentes des interventions chirurgicales en ORL. De là à se passionner pour l'implant cochléaire, le chemin n'est pas long. Pour elle, comme pour nous, l'implant cochléaire : « C'est magique ! ». Pas seulement pour ses performances, mais aussi parce qu'avec cette intervention, les chirurgiens ont été, pour la première fois, conduits à l'exploration de la cochlée, organe, où l'on ne pénétrait pas jusqu'alors. Des logiciels divers permettent cette exploration essentielle pour l'introduction des électrodes.

Le Docteur Aïda AIT-MANSOUR est présente aux trois stades qui entourent la pose d'un implant

cochléaire. Elle reçoit tout d'abord les patients candidats à l'implantation pour une consultation portant sur leur état général et pour un examen de leur système auditif. Elle est aux côtés de Monsieur Frachet, au cours de l'intervention et le seconde.

Puis, elle veille sur l'opéré pour prescrire ce qui lui sera nécessaire pour palier d'éventuels petits malaises post opératoires, vertiges, maux de têtes... jamais bien sérieux et traités rapidement. Enfin, elle est là, si le patient a besoin d'elle avant et après la pose du processeur. Cet investissement est visiblement très important dans la vie du Dr Aïda AIT-MANSOUR.

A la question « parlez-nous un peu de vous », elle reste très discrète, presque étonnée que l'on aborde ce sujet. Et lorsque je lui demande : « Avez-vous un hobby ? » Elle répond : « Non. Je lis, je sors, je fais

du sport, pas de l'avion » ajoute-t-elle dans un sourire, évoquant ainsi une des passions de son patron !

Elle aura des enfants ? ...Plus tard !

En attendant, les futurs implantés trouveront chez elle un accueil chaleureux et sûrement une grande efficacité.

HB



III. LA VIE DE L'AIFIC

1. L'ACCESSIBILITÉ

Notre président joint les actes aux paroles, il nous parle beaucoup d'accessibilité, mais il est aussi présent sur le terrain pour faire passer ses idées. Les deux comptes rendus ci-dessous montrent à quel point il s'est engagé dans le domaine des transports d'Ile de France.

L' ACCESSIBILITÉ dans les transports d'Ile de France : **SNCF / TRANSILIEN**

Après avoir adressé différents courriels à la Direction du Service Accessibilité de la SNCF/TRANSILIEN, l'AIFIC a été invitée le vendredi 5 juillet 2013 à assister à une réunion où étaient présents les principaux acteurs intervenants dans le cadre de l'accessibilité.

Il y a été évoqué les difficultés rencontrées par les personnes malentendantes à accéder aux différents services à la disposition des usagers.

Au cours de cette réunion, une journée d'information sur la ligne H (Gare du Nord/Persan) a été décidée. Sur cette ligne circule la dernière génération de trains équipés des toutes dernières innovations au niveau de l'accessibilité.

Cette journée s'est déroulée le 8 août 2013, à la gare de Valmondois et 2 autres gares où j'ai pu tester le fonctionnement des boucles magnétiques, la qualité des annonces sonores et l'affichage. J'ai également expliqué aux agents présents la spécificité de notre handicap et comment se comporter devant une personne malentendante. Cette visite confirme que les boucles magnétiques sont toutes actives mais que leur positionnement n'est pas toujours correct. Nous avons établi ensemble les zones de couverture de ces boucles afin de garantir une efficacité maximum.

Durant cette journée j'ai aussi abordé la mauvaise qualité des messages sonores. Des nouveaux écrans

étant en cours d'installation, j'ai suggéré que les messages sonores soient doublés d'un message texte sur les écrans présents sur les quais. Nous avons également constaté que les anciennes bornes d'appel d'urgence étaient progressivement remplacées par de nouveaux modèles avec la boucle magnétique intégrée.

Le 15 novembre 2013, j'ai été convié à participer à une réunion originale par son concept, « l'HACKATHON HACKCESS TRANSILIEN », qui a réuni des usagers en situation de handicap, des associations d'handicapés et des développeurs. Dix équipes venues de France, de Suisse, des Pays Bas et d'Angleterre se sont retrouvées pour présenter des projets riches et divers ayant pour objectifs de faciliter l'accessibilité du réseau Francilien en exploitant les nouvelles technologies digitales (Smartphones, mobile, internet).

L'organisation de cette rencontre par la Direction de l'accessibilité du réseau Ile de France nous confirme que la mobilisation des associations représentatives des personnes en situation de handicap permet de développer un partenariat entre les principaux acteurs et de développer des solutions pour améliorer notre quotidien.

C'est une avancée encourageante pour l'avenir.

AL

L'ACCESSIBILITÉ dans les transports d'Ile de France : **RATP / Mission Accessibilité**

Le 11 juin 2013 nous avons rencontré les responsables de la « Mission Accessibilité » (j'avais évidemment été déjà en contact avec eux par internet) au siège de la RATP.

Nous avons abordé rapidement la situation des personnes atteintes d'un handicap auditif et leurs difficultés à accéder à l'information dans les stations.

Les boucles magnétiques installées dans tous les guichets des stations sont effectivement actives mais souvent mal utilisées par les agents présents.

Au cours de cette rencontre nous avons proposé de relayer une enquête de la RATP concernant les déplacements des « Séniors » dans les bus, le métro et le RER. Nous avons reçu une trentaine de réponses à ce questionnaire.

Le 18 septembre 2013, nous avons été conviés à un « Parcours d'Experts » à la gare de Noisy-le-Grand/Mont d'Est sur la ligne RER A.

III. LA VIE DE L'AIFIC

Le principe de ce parcours est de former des binômes (un agent RATP / une personne en situation de handicap) qui vont parcourir un itinéraire défini dans le but de noter les conformités et non-conformités en matière de localisation, repérage visuel et sonore, les cheminements extérieurs et intérieurs, accueil du public, éclairage et affichages.

Ce parcours a présenté un vif intérêt car nous avons pu mieux nous rendre compte des difficultés présentes dans certaines situations et aussi valider des installations qui répondent parfaitement à nos attentes.

Actuellement la RATP travaille à mettre ses installations et matériels en conformité pour la date

buttoir de 2015. Les chiffres sont éloquentes : 87% de la flotte d'autobus propose des annonces visuelles des stations, 92% des bus sont équipés de rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Dans le RER 87% des trains de la ligne B et 61% de la ligne A proposent des annonces sonores et visuelles, tandis que 60 des 65 gares du RER A et B sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Malheureusement le réseau historique du métro n'est pas concerné par ces améliorations car sa conception ancienne ne permet pas d'effectuer des modifications dans les structures existantes.

D'autres opérations « EXPERT » sont prévues début 2014 et concerneront le métro.

Ne pas oublier que les guichets des stations sont à votre disposition et nous vous conseillons de vous adresser aux agents présents plutôt que d'utiliser les automates. Un tel comportement vous valorisera et valorisera aussi le travail des agents présents qui ont été formés pour cela.

AL

L'APACT

Toujours dans le domaine de l'accessibilité, l'AIFIC était invitée à une rencontre de l'APACT (Association pour la Prévention et l'Amélioration des Conditions de Travail) dont le thème était : L'Hôpital, un lieu de vie accessible à tous.

Dans la très belle salle de la Délégation générale Wallonie-Bruxelles, Boulevard St Germain à Paris, nous nous sommes retrouvés au milieu de tout un aréopage de personnalités fortement engagées dans la promotion de l'accessibilité de l'Hôpital aux personnes en situation de handicap.

Nous avons pu entendre des représentants de la Commission Européenne, de l'Assistance Publique, des Hôpitaux parisiens, des architectes, des enseignants, des chercheurs, tous unis dans le désir de rendre l'Hôpital plus accessible, plus accueillant pour les malades, ceux qui les accompagnent et pour ceux qui y travaillent. Beaucoup de vœux ! Pour quel résultat ?

25 millions de m2 en moyenne par an sont construits ou restructurés dans le domaine hospitalier qui est un vaste chantier dont l'évolution est soumise à un nombre considérable de contraintes.

La question concernant la formation du personnel hospitalier a été aussi discutée. Ce fut le seul moment où le handicap auditif fut évoqué, grâce à l'intervention d'un membre du BUCODES SURDIFRANCE qui fit remarquer avec humour que, dans la plupart des cas, les médecins ORL reçoivent leurs patients à contrejour. Le représentant de la Mission Handicap AP-HP a reconnu que « mieux communiquer, c'est déjà mieux soigner ».

Monsieur Patrick Gohet, inspecteur général des affaires sociales, a signalé dans sa conclusion que le handicap a des causes individuelles dont la réponse est la compensation, il a aussi des causes dues à l'inadaptation de l'environnement qu'il faut rendre accessible. « L'accessibilité, a-t-il dit, crée l'égalité, c'est un acte politique, c'est faire progresser la cité. L'accessibilité se fera si on a la volonté de la faire ».

HB

III. LA VIE DE L'AIFIC

2. LES CONTACTS DIRECTS

Les permanences

Nous ne parlerons jamais assez de nos permanences, animées chaque semaine, tour à tour, par divers membres du Conseil d'Administration. Nous vous conseillons vivement de ne pas hésiter à vous y rendre, soit pour obtenir plus d'informations sur vos droits, sur votre implant cochléaire, ou simplement sur les activités de notre association. Vous y rencontrerez des personnes qui ont vécu la même chose que vous et qui sont aptes à vous renseigner sur la manière de vivre avec votre implant.

Permanences du mardi de 11 h à 14 h à la M.I.S. Hôpital Rothschild

Ces rencontres avec les futurs et les nouveaux implantés sont axées sur l'information et l'échange des expériences des personnes implantées.

Les futurs implantés qui viennent nous consulter ignorent la plupart du temps en quoi consiste l'implant, son aspect, l'importance de l'opération, les résultats obtenus.

Les membres de l'AIFIC qui reçoivent ces personnes les rassurent bien souvent par leur propre histoire et l'échange entre diverses expériences au hasard des rencontres du jour.

Nous essayons de les rassurer, de les mettre en confiance pour prendre en meilleure connaissance la décision de leur implantation.

Restons bien conscients que seuls les avis médicaux peuvent les guider, que chaque cas est particulier et revêt un résultat unique pour chacun d'entre nous en fonction de notre sensibilité, de la rééducation et d'autres facteurs personnels. La volonté de réussir tient une grande place dans tout le processus de succès.

Nous avons la chance d'avoir un merveilleux outil à notre disposition, je souhaite à tous de pouvoir en profiter au maximum.

Certaines personnes reviennent témoigner de leur expérience et nous confortent dans le rôle que nous tentons de remplir, nous les en remercions, c'est pour nous bénévoles un encouragement à poursuivre.

DG

Rencontre inattendue

A l'occasion d'achats dans le magasin Leroy Merlin d'Osny dans le Val d'Oise, j'ai croisé par hasard une conseillère de vente qui portait un implant cochléaire. Etonné par sa présence, j'ai engagé une discussion avec elle portant sur son travail, le contact avec la clientèle et son insertion au milieu du personnel de ce magasin. Cette personne était enthousiaste et totalement épanouie dans son travail.

Suite de cette agréable conversation : un contact a été pris avec la direction du personnel par courriel. Rapidement un rendez-vous a été fixé au 29 octobre 2013.

La rencontre avec la responsable des relations humaines a permis d'aborder la politique menée par

cette enseigne pour l'emploi de personnes en situation de handicap. Dans ce magasin une dizaine d'entre elles sont employées dont 2 personnes malentendantes (une implantée et une personne souffrant d'une surdité sévère avec appareillage). Les personnes handicapées sont considérées au même titre que les personnes valides, seuls les postes de travail sont éventuellement adaptés si nécessaire.

Nous pouvons constater tous les jours que la situation des personnes handicapées évolue dans le monde du travail. Cette évolution est lente mais il faut que les mentalités changent et que les apriori disparaissent.

AL

III. LA VIE DE L'AIFIC

Sensibilisation à l'École

Notre amie Frédérique, membre du Conseil d'Administration, est aussi très active dans son département.

Voici le récit qu'elle nous envoie sur son intervention dans une école :

J'ai fait 3 sensibilisations auprès de 2 classes de CP et une classe de CE2.

Le but était de faire connaître le handicap, mieux le cibler comme une différence et de mettre les enfants en situation de handicap.

Aidées de 2 mamans ayant des enfants à l'école, une personne malvoyante, une autre handicapée moteur et une troisième, maman d'un enfant autiste, assuraient la sensibilisation pour l'handicap leur correspondant. Elles ont obtenu un grand succès auprès des enfants et du personnel enseignant. Ainsi, les enfants ont circulé en fauteuil roulant dans le préau, d'autres ont essayé de se déplacer dans leur classe, un bandeau sur les yeux, munis d'une canne blanche et ils ont appris comment se comporter avec un enfant autiste scolarisé dans l'école.

De mon côté, j'ai parlé des différentes formes de

surdité, surdité de transmission, surdité de perception, surdité acquise et j'ai énoncé les différentes prothèses : intra, contour d'oreille, implant cochléaire.

Nous avons aussi parlé des méthodes de communication : lecture labiale, langage parlé complété, langue des signes. Les enfants ont alors été mis en situation du handicap exposé : Ils se sont bouché les oreilles. J'ai mis ma main devant ma bouche et prononcé des mots sans le son, puis enlevé ma main et toujours prononcé des mots puis des phrases sans sortir un son.

J'ai terminé en leur apprenant l'alphabet en langue des signes.

Ma récompense a été une excellente participation des enfants et du personnel enseignant.

FG

L'AIFIC au CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) :



Photo : Jacqueline, Martine, Michèle, Hélène avec les étudiants audioprothésistes du CPDA 3^{ème} année, au CNAM.

A la demande d'une orthophoniste de l'équipe du CRIC, 4 membres de l'AIFIC ont prêté leur concours à une matinée de tests avec des étudiants en audioprothèse de 3^{ème} année.

Nous avons été mises en condition avant de nous mettre au travail. Il s'agissait de vérifier si ces étudiants, amenés tout prochainement à être en contact avec des malentendants, avaient le bon réflexe !

Nous sommes allées les chercher les uns après les autres dans leur salle de classe et les avons priés de prendre place à une petite table, préparée individuellement pour eux, en leur faisant choisir

leur place. Bien sur, ils devaient, en principe, s'asseoir, en bon praticien, face à la lumière, le malentendant dos à la lumière. Ils n'ont pas tous fait ce choix d'emblée !

Ils devaient, ensuite, répondre à nos questions sur leur identité, ...les yeux dans les yeux. Certains étaient un peu intimidés d'avoir à soutenir notre regard, mais en gros ils l'ont fait ! Après il y avait une lecture obligée d'un texte. Comment lit-on à un malentendant ? En quittant souvent son texte des yeux pour voir si la compréhension est établie. Pas évident ! Pour finir, nous éteignons notre implant et ils nous posaient des questions que nous devons comprendre grâce à la lecture labiale, ...Ils se sont donnés bien du mal, là aussi.

J'ai reçu ainsi 5 ou 6 étudiants et à chaque fois, j'aurais aimé que la conversation se poursuive, tant ils semblaient motivés. Des jeunes qui s'intéressent à des malentendants, on n'en rencontre pas tous les jours ! Souhaitons que leur intérêt, désintéressé, subsiste pendant toute leur carrière.

HB

III. LA VIE DE L'AIFIC

3. LES CONTACTS OFFICIELS :

Le Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH) de la Plaine Saint-Denis (93)

Par arrêté du 17 juillet 2013, la candidature de l'AIFIC à un siège au CDCPH du 93 a été retenue. Alain Lorée a été élu membre titulaire et Frédérique Granier sera sa suppléante. Ils ont, à ce titre, assisté à une réunion du CDCPH du 93 le 19 décembre 2013.

Le CDCPH comprend d'une part des représentants des services de l'état, des collectivités territoriales et des organismes apportant une contribution significative en faveur des personnes handicapées du département, d'autre part des représentants des associations de personnes handicapées, en l'occurrence l'AIFIC.

L'ordre du jour de la réunion portait sur 3 points :

- Le rôle du CDCPH dans la mise en œuvre des politiques publiques du handicap (mission, enjeux et pertinence du CDCPH).
- L'état des lieux du fonctionnement du CDCPH du 93 (fonctionnement actuel, difficultés dues à la mise en œuvre des missions).

- Les pistes d'amélioration envisagées (augmentation des réunions, renforcement du rôle de la commission permanente et réalisation d'un règlement de fonctionnement).

A l'issue de cette réunion, il a été procédé à l'élection de la Commission Permanente, composée d'un vice-président et de 9 membres permanents. Alain Lorée a été élu parmi les membres permanents.

Monsieur René Durand, président de l'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés), élu vice-président, a bien insisté sur le fait que les associations doivent être mises davantage en valeur et qu'il est nécessaire de les consulter souvent afin qu'elles apportent aux institutionnels leur expérience du terrain.

La prochaine réunion du CDCPH se tiendra fin janvier 2014.

AL et FG

La Journée des Associations

Journée des Associations du groupe hospitalier (Hôpitaux Universitaires de l'Est Parisien : Saint-Antoine, Rothschild, Trousseau, La Roche Guyon, Tenon) le 2 décembre 2013.

La Journée des Associations a été organisée par le Groupe Hospitalier pour développer la place et le rôle des usagers et des associations au plus près des malades et dans le cadre de partenariats avec les professionnels.

Au cours de cette journée les associations ont pu faire connaître et valoriser leurs actions auprès des personnels hospitaliers.

Cette manifestation s'est déroulée en deux parties bien distinctes :

Le matin de 10h à 14h30, l'AIFIC aux côtés d'autres associations présentes à l'hôpital, disposait d'un stand, installé dans le hall d'entrée de l'hôpital. Nous y avons reçu et informé les visiteurs souhaitant mieux connaître l'implant cochléaire et nous avons pu leur parler de nos activités.

L'après-midi, de 15h à 17h, une dizaine d'intervenants ont pris la parole à l'occasion d'une conférence débat sur le thème :

Associations et professionnels de santé : « un partenariat nouveau est-il en train de naître ».

Les associations sont souvent sollicitées par les usagers de l'hôpital pour qu'elles leur apportent une aide dans leur relation avec les professionnels de santé. Il est donc important qu'elles renforcent leur présence à l'hôpital. Ces interventions supposent que ces mêmes associations soient parfaitement informées par les professionnels de santé. Un dialogue permanent doit être mis en place entre tous les participants (usagers, associations et professionnels) afin de respecter les droits et les devoirs de chacun. Des structures existent au sein de chaque hôpital pour faciliter ces démarches.

AL

III. LA VIE DE L'AIFIC

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Val d'Oise (95)

Faisant suite aux précédentes réunions et dans l'esprit de la prochaine ouverture de la nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées du Val d'Oise, en date du 4 décembre 2013, notre Président a rencontré Monsieur Thierry SIBIEUDE (Vice-Président du Conseil Général, Président de la MDPH 95) et Monsieur Ludovic MOUTOUCARPIN (Secrétaire général de la MDPH 95).

Durant ces entretiens, les domaines où l'AIFIC pourrait participer aux actions menées par la MDPH ont été évoqués. Une participation dans le cadre de la commission de conciliation au sein de la MDPH a aussi été abordée.

Une prochaine réunion devrait se tenir dans le courant du mois de janvier 2014 pour définir les modalités de notre partenariat.

IV. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AIFIC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Samedi 16 novembre 2013

À l'Hôpital Rothschild

Les votes concernant le rapport moral, le rapport financier et le budget prévisionnel sont remis à l'arrivée, en même temps que l'émargement.

Ouverture de la séance par madame le Docteur Christine Poncet-Wallet.

Le Docteur Poncet-Wallet évoque les points spécifiques du CRIC. Installé à l'Hôpital Rothschild depuis 2 ans, le CRIC a pour mission, la surveillance médicale à long terme des personnes implantées en Ile de France, qui sont suivies à vie.

Les adhérents à l'AIFIC connaissent, en général, l'équipe qui s'est constituée autour du professeur Bruno Frachet. Tout le monde a des rapports plus ou moins fréquents avec les médecins régleurs, ceux qui se chargent des investigations pré ou post implantation, les orthophonistes, les psychologues. Mais il faut noter que peu à peu de jeunes spécialistes viennent s'ajouter aux anciens dans toutes les disciplines.

Et il y a aussi un certain nombre de praticiens qui appartiennent au CRIC, mais que les personnes opérées par le professeur Frachet ne rencontrent pas. Par exemple : le Professeur Meyer qui s'occupe du suivi des patients le mercredi, le Docteur Nathalie Noel Petroff qui prend en charge les enfants opérés à l'Hôpital Robert Debré.

Pour tout ce monde : une seule secrétaire que madame Poncet nous supplie de charger le moins possible !

Madame Poncet-Wallet rappelle aux personnes présentes la nécessité du contrôle annuel qui s'inscrit dans la politique du suivi. Lors de cette consultation, les forfaits auxquels nous avons droit peuvent être prescrits (une prescription médicale étant obligatoire : 2 pour les piles ou batteries, 1 pour les accessoires).

L'équipe s'investit beaucoup dans la prise en charge globale des patients, mais travaillant en réseau, elle peut diriger les patients vers des services de génétique (80 à 90 % des surdités étant d'origine génétique). Ceci représente une très lourde somme de travail. Le Docteur Poncet-Wallet souhaite, pour l'ouverture de notre assemblée, rappeler aux patients que l'équipe soignante gère au mieux, mais a des limites !

La recherche enfin se développe de plus en plus. Un projet intéressant : former des groupes de travail avec des implantés adhérents à l'AIFIC et susceptibles de répondre par internet.

IV. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AIFIC

Alain Lorée :

Le président de l'Association confirme le désir de tous ceux qui le peuvent de collaborer avec le CRIC.

Soucieux d'améliorer l'accessibilité des malentendants à tout ce qui touche leur vie quotidienne, il aborde tout de suite le problème de ses contacts avec la RATP et la SNCF. Le contrôle qu'il a effectué dans de nombreuses gares d'Ile de France lui a permis de constater que la presque totalité des guichets sont équipés de Boucles à Induction Magnétique. Malheureusement, d'une part il apparaît que les employés sont peu habitués à les utiliser, et d'autre part, le public en demande *très peu souvent* l'utilisation. C'est un point crucial s'exclame-t-il : « si nous ne les utilisons pas, elles vont disparaître ! »

Intervention : « La BIM, c'est bien, mais les panneaux signalétiques seraient beaucoup mieux ! »



Réponse de Alain Lorée : J'ai évoqué ce problème avec les représentants de la RATP et de la SNCF. Les choses semblent évoluer, sont prévus par exemple : des panneaux avec des flashes, ou des avertissements lisibles sur smartphones. Il faut s'investir à fond et chercher à faire remonter tous les problèmes vers les décideurs. On pourra alors espérer que ce qui a été obtenu en Ile de France, sera étendu dans tout le pays !

Résultat des votes qui viennent d'être dépouillés.

Sur 73 votes exprimés :

Rapport moral	71 oui, 1 non, 1 abstention
Rapport financier	72 oui, 1 abstention
Budget prévisionnel	72 oui, 1 abstention
Cotisations	71 oui, 2 abstentions

Solange MSIKA est élue à l'unanimité.

Martine DUPUIS, absente, dont la candidature est arrivée avec retard, est élue à l'unanimité.

Evocation de la question de la permanence du 3^{ème} mardi après-midi de chaque mois.

Devant le manque de fréquentation, une partie du Conseil d'Administration sortant, souhaite supprimer cette permanence. Quelques autres membres demandent un vote pour entériner cette décision.

Toutes les opinions se font alors entendre.

Aucun vote n'est intervenu. Cette question devra être réglée au cours d'un CA après étude des réponses au questionnaire.

Participation aux activités culturelles.

Les propositions faites pour participer à des sorties permettant d'aller à Chaillot ou à la Comédie Française reçoivent peu de réponses. Les lectures à voix haute très utiles pour le développement de la lecture labiale, organisées avec l'aide de Madame Toffin qui fut orthophoniste à l'Hôpital Avicenne, sont parfois peu fréquentées mais rencontrent un vif

intérêt. Ces activités nécessitent un important travail de préparation, c'est pourquoi un appel est lancé aux adhérents présents et à ceux qui liront ce compte rendu, pour qu'ils s'investissent davantage dans ces activités (s'adresser à Jacqueline Poirot - jacqueline.poirot@gmail.com)

Le site de l'AIFIC a été confié à une adhérente spécialisée dans ce travail. Il va enfin être mis à jour. Mais cela demande du temps.

Une pause, nécessaire pour procéder aux élections au sein du nouveau conseil d'administration, va permettre aux assistants de rendre visite aux divers stands.

IV. L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AIFIC

Présentation des membres du Conseil d'Administration 2013/2014 :

Président : Alain Lorée. Le président a deux casquettes : la première se rapporte à toutes les activités qu'il anime au nom de l'AIFIC : Rapports avec l'Hôpital, contacts avec certaines structures importantes : SNCF, RATP, négociations de dossiers et présence dans certains comités consultatifs des départements de l'Île de France pour représenter les handicapés auditifs, trop souvent ignorés, échanges avec les adhérents.

La deuxième casquette est portée lorsqu'il représente l'AIFIC au BUCODES SURDIFRANCE où il prend part aux travaux concernant : la Boucle d'Induction Magnétique, les Etablissements Recevant du Public (ERP), la Journée Nationale de l'Audition, le système de reconnaissance vocale individuel.

Enfin, Alain Lorée appartient aussi au Comité Préparatoire pour le prochain Congrès du BUCODES SURDIFRANCE et recherche de l'aide. Les bonnes volontés seront les bienvenues !

Vice présidente : Hélène. La plus ancienne de l'AIFIC. A créé le Bulletin de l'Association et s'en occupe depuis le début en ce qui concerne la rédaction. Nous sommes au numéro 33 ! Milite pour que les adhérents puissent se retrouver à leur gré, pour avoir simplement la joie de se retrouver entre implantés. Il y a tant de choses à dire ! Hélas ces rencontres sont difficiles à organiser, faute de local et compte tenu d'un manque d'intérêt des nouveaux ! Mais il y a encore des anciens ! Le Café Littéraire se tient chez elle et elle en assume l'organisation.

Trésorière : Christel a beaucoup de travail avec la trésorerie : les adhésions à l'association et à l'assurance. Cela fait énormément de paperasserie !

Elle fait également la mise en page du Bulletin. Encore un très gros travail. Jusqu'à présent, c'est elle qui communique toutes les informations aux adhérents par l'intermédiaire de AIFIC-INFO qu'elle a créé.

Secrétaire : Danielle est l'organisatrice des permanences, qu'elle anime souvent.

Ginette, membre du CA depuis 3 ans, fait partie du groupe qui tient les permanences, se propose d'aider Christel pour AIFIC info, est souvent disponible pour représenter l'AIFIC à diverses manifestations extérieures.

Frédérique a créé le Café Littéraire et en rédige le compte rendu qui paraît dans le Bulletin de l'association. Est suppléante au Conseil Consultatif des Personnes Handicapées du 93. Elle a pu ainsi constater à quel point les malentendants sont mal pris en charge par les MDPH.

Fait de la sensibilisation sur les problèmes de la surdité dans les écoles et recherche tous les contacts avec les organismes s'intéressant à la surdité.

Jean-François, un ancien de l'AIFIC, s'occupe particulièrement d'une école pour enfants malentendants où il dispense de l'information en direction des parents. Il s'intéresse à toutes les informations pouvant toucher les décideurs de l'administration.

Jacqueline rappelle qu'elle a pris en charge les activités culturelles dont on a parlé plus haut. Elle tient de nombreuses permanences le mardi matin.

Solange et Martine, nouvellement élues.



AG nov. 2013 – Photo : J. Poirot

IV. L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AIFIC

Intervention de Madame Mai, représentante d'Orange :

Madame Mai rappelle que depuis 3 ans, Orange est en partenariat avec l'AIFIC, car Orange s'engage dans le domaine du handicap et possède un réseau de distribution adapté à ce problème. En France, 254 boutiques Orange sont labellisées pour recevoir une clientèle de malentendants. Elle rappelle le numéro vert 0800 11 22 33 Fax 0 800 24 69 96 où il est possible d'échanger, même par écrit avec des spécialistes formés pour renseigner les malentendants.

Madame Mai signale également la fermeture de la boutique Arc en Ciel de la place Jeanne d'Arc (ndlr : transférée 131, avenue de France, Paris 13^{ème}).

Orange veut aller à la rencontre des clients handicapés et des chercheurs qui travaillent au quotidien sur l'accessibilité. Il est nécessaire qu'elle soit au courant de toutes les observations de personnes handicapées qui doivent faire remonter leurs remarques vers elle, via le Président. Un conseil pour finir : il faut aller aux salons Autonomic, où Orange a toujours un stand important.

Intervention de Monsieur Perraud : présentation d'un nouveau smartphone :

Ce téléphone est fabriqué au Japon par Fujitsu, leader en informatique. On a constaté qu'au Japon, la moyenne de la population est plus âgée qu'en Europe, il est donc nécessaire d'adapter un téléphone aux capacités en baisse de la clientèle ! Cela a entraîné une recherche sur la possibilité de ralentir, par le biais du téléphone, le débit du

correspondant. C'est une innovation très importante qui facilite grandement la compréhension.

« Notre téléphone a d'autres qualités » dit-il : il offre un confort de lecture, un confort radio et une facilité d'utilisation.

Un million de ces appareils a été vendu au Japon. En France il est disponible chez Orange.

Intervention des fabricants.

Neurelec : Le représentant a rappelé que la société a intégré récemment un groupe mondial fabricant des prothèses auditives qui devrait être favorable au développement des implants cochléaires de la marque. Il insiste sur les jeux mis en ligne par ce laboratoire et destinés à des exercices pour les adultes et pour les enfants. Il évoque la sortie d'un logiciel permettant une meilleure adaptation du processeur Saphyr aux implants internes anciens.

Med-El : La représentante de ce laboratoire nous annonce que Med-El a reçu un prix pour couronner son travail pour le développement des implants cochléaires modernes. Elle commente les derniers implants sortis : Rondo et Duet 2 (13 couleurs !)

Cochlear : Environ 200.000 personnes dans le monde portent un implant cochléaire de cette marque. (2/3 du marché mondial). Le représentant de Cochlear signale l'accessoire permettant de se baigner avec son implant. Il rappelle également le système fonctionnant avec le processeur qui permet, lorsqu'on approche d'un téléphone, de basculer directement sur la boucle d'induction magnétique.

Advanced Bionics : A aussi été racheté par un autre groupe : la société Phonak, que beaucoup connaissent. Ce rachat apporte une sécurité financière et des apports technologiques. Ce fabricant a aussi maintenant un processeur étanche : le Neptune.

Un autre processeur est prévu pour juin 2014, il sera plus fin et plus petit que les précédents.

Intervention de Monsieur Maixant, représentant de ALLIANZ.

Nous connaissons tous Monsieur Maixant, qui nous rappelle, fidèlement, à chacune de nos AG, la valeur importante de notre implant, le soin que nous devons y apporter et la nécessité de régler les cotisations régulièrement.

Nous savons que Allianz nous garantit notre implant cochléaire, sans franchise ni vétusté et que le

bénéfice de cette assurance concerne de la même manière la prothèse collatérale et les accessoires que l'on peut brancher sur le processeur.

Le prix du contrat a du être relevé en 2013, parce que, toutes associations confondues, le nombre des sinistres a augmenté (25 % de pertes en plus).

Pour 2014 pas de changement prévu !

Le président annonce la fin de la réunion et invite l'assistance à finir amicalement la matinée autour d'un buffet bien garni.

HB



AIFIC

accessibilité



Boucle d'Induction Magnétique

Des solutions pour les particuliers

Nous parlons souvent des boucles d'induction magnétiques (BIM) présentes dans les établissements recevant du public (ERP) mais elles ne sont pas limitées à cet usage.

Les particuliers peuvent bénéficier de ces équipements pour leur usage personnel à leur domicile. Ceux-ci peuvent être fixes ou mobiles et vous assureront une qualité d'écoute optimale.

Principe de fonctionnement :

La Boucle d'Induction Magnétique est constituée à la base d'un conducteur électrique (12v) formant une boucle et d'un amplificateur raccordé au réseau électrique. Cet amplificateur permet le branchement de différentes sources comme la télévision, la radio, la chaîne HIFI et un microphone.

En fonctionnement, cet équipement produira un champ magnétique. En activant la position « T » de votre processeur vous pourrez recevoir clairement la source sonore que vous avez sélectionnée.

AIFIC accessibilité

vous propose quelques solutions simples et peu onéreuses (de 250 à 450€). Nous vous détaillons ci-dessous quelques projets, testés, que vous pourrez réaliser vous-même.

« L'avantage de ce système est qu'avec un seul amplificateur vous pouvez utiliser chez vous, ou à l'extérieur, ces 3 projets. »

Equipement d'une pièce (appartement ou maison individuelle). Page 2

Equipement d'une table de salle à manger. Page 3

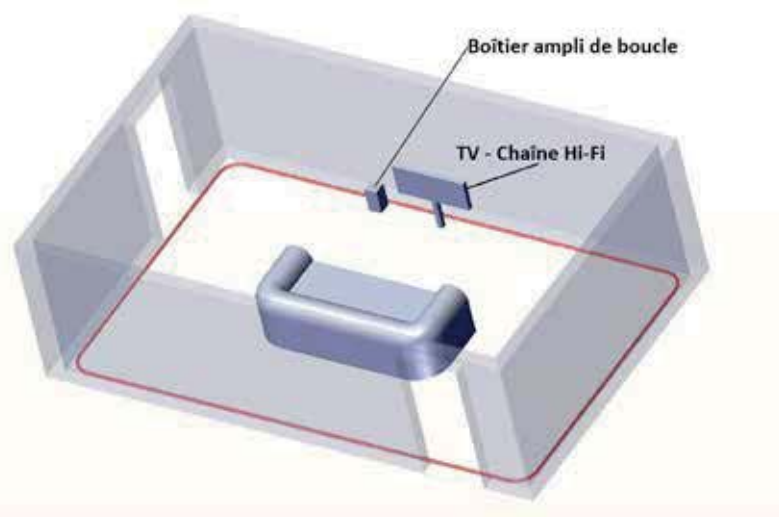
Fabrication d'une sous-nappe avec inclusion d'une boucle magnétique. Page 4

Projet réalisé avec «KIT FIELD TELEVISION» de PHONIC EAR (www.prodition.fr) fourni par DE BOUCHE A OREILLE - 23 rue Alexandre Dumas - 75011 Paris - Tél. 01 46 59 08 80 - info@dbao.fr - site : www.dbao.fr



Boucle d'Induction Magnétique

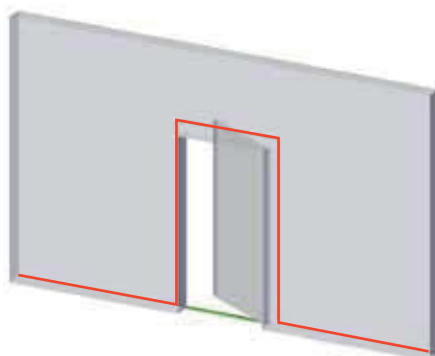
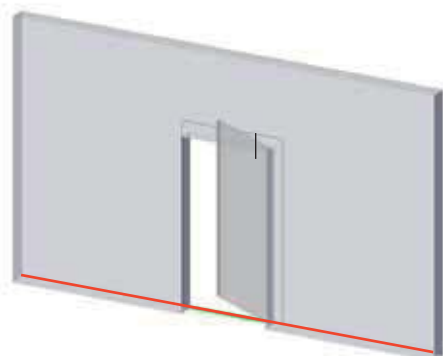
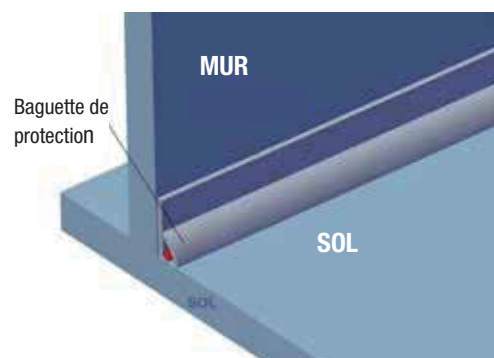
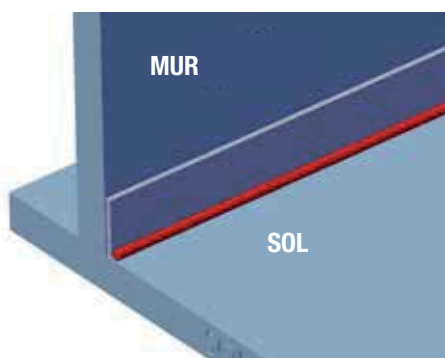
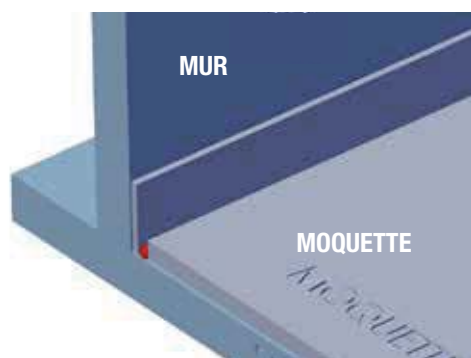
Equipement d'une pièce d'habitation



Une pièce d'un appartement ou d'une maison d'habitation peut être aisément équipée d'une boucle d'induction magnétique (BIM) sous réserve de respecter certaines règles élémentaires.

Le principe de l'installation de la BIM est de faire courir un fil électrique autour de la pièce à équiper soit au sol soit au plafond en fonction de la configuration de celle-ci.

Au sol le fil sera installé le long des murs, sous la moquette, le long des plinthes ou sous une petite baguette de protection.

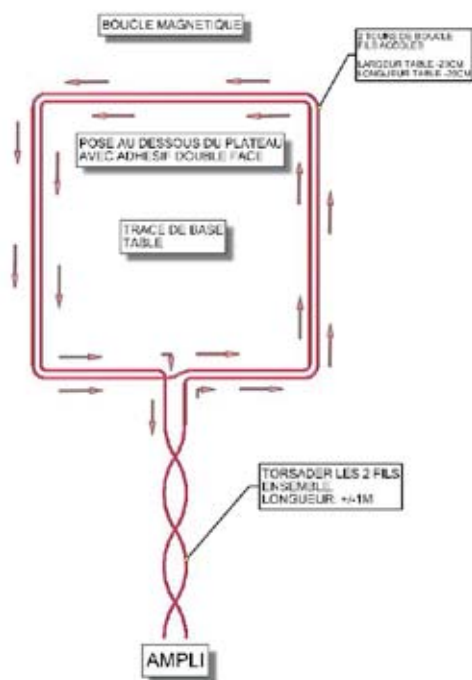


Il est possible d'installer le fil autour du chambranle de ou des portes (déconseillé en cas de menuiseries métalliques). Si possible, nous vous conseillons d'installer le fil sous une baguette de seuil adhésive. *Nous vous conseillons de procéder à une pose provisoire de la boucle afin d'en tester le bon fonctionnement avant l'installation définitive.*



Boucle d'Induction Magnétique

Equipement d'une table



Suivant le même principe que pour le tour de pièce, il est possible d'équiper une table de salle à manger ou autre, d'une boucle d'induction magnétique sans modification de celle-ci. Les règles de pose sont légèrement différentes. Cet équipement vous permettra de participer aux discussions entre amis. Vous aurez besoin seulement de rajouter un microphone.

La boucle sera posée sous le plateau de la façon suivante :

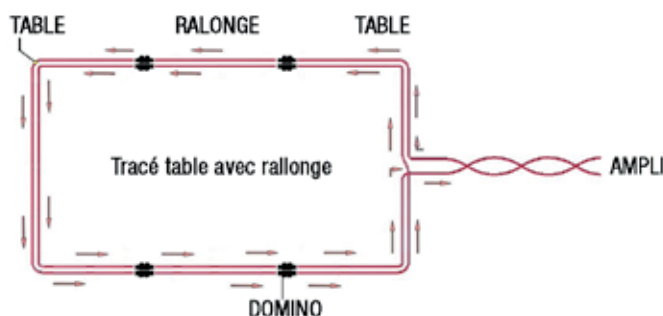
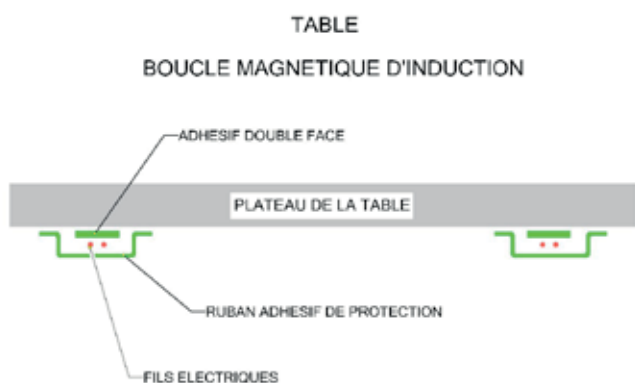
1°) Poser un adhésif double face à 10cm du bord du plateau sur tout le tour

2°) Positionner le fil suivant le schéma 1 en faisant 2 tours de table .

3°) Poser l'adhésif de finition pour le maintien définitif de la boucle, schéma 2

4°) Torsader les 2 fils qui seront reliés à l'ampli. schéma 1

5°) Poser le micro au centre de la table et connecter à l'ampli.

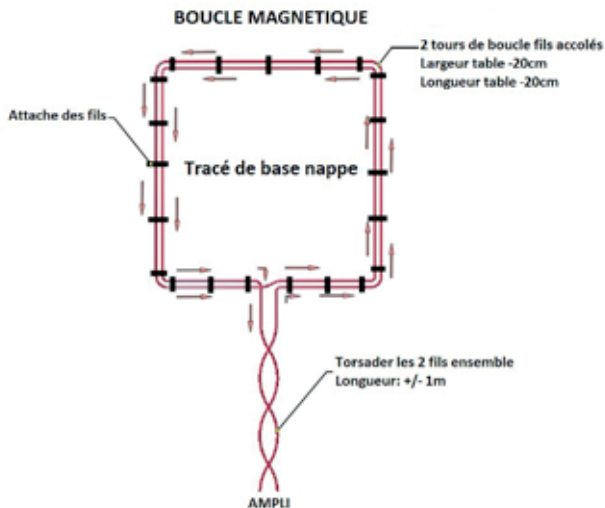


Attention : Si la table possède des rallonges cet équipement n'est pas possible à installer. Il est nécessaire de prévoir des sections doubles de fils sur les rallonges qui seront reliées par des dominos ou des fiches.



Boucle d'Induction Magnétique

Fabrication d'une nappe avec une B.I.M



Dans le cas de tables de différentes dimensions il n'est guère possible de toutes les équiper.

La solution d'une nappe avec inclusion d'une boucle d'induction magnétique permet d'en fabriquer une ou plusieurs dans différentes tailles.

Il suffit alors de définir ses besoins et les talents de couturière apporteront la touche finale. L'avantage d'opter pour la solution de la nappe est qu'elle est facilement transportable. (par exemple réunion chez des amis)

Etapes de fabrication :

1°) Définir les dimensions de la nappe (dimensions de la boucle + ourlets)

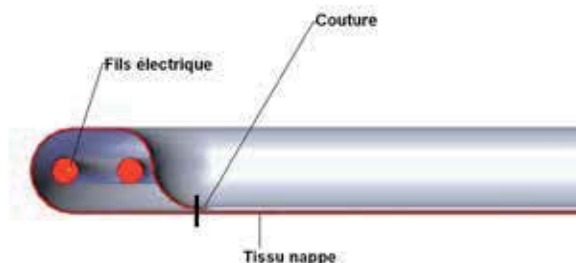
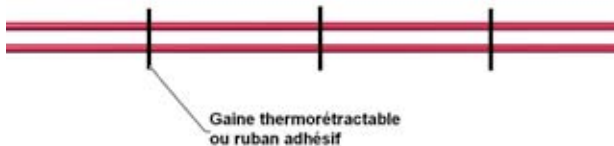
2°) Tracer la boucle sur le tissu.

3°) Montage de la boucle : il est nécessaire de poser le fil sur 2 tours , schéma 1 . Il est possible de coudre le fil au fur et à mesure sur le tissu en maintenant les fils accolés et bien à plat. Il est possible d'utiliser des petits morceaux de gaine électrique rétractables à chaud (sèche- cheveux)

4°) une fois la boucle réalisée, rabattez le tissu sur les fils et coudre l'ensemble.

5°) torsader les fils sortants

MAINTIEN DES FILS



Tissu nappe

V. LES ACTIVITES DU BUCODES SURDIFRANCE

Voici une première information sur le Congrès / Forum du Bucodes SurdiFrance qui aura lieu le 27 septembre prochain à Paris. Plus de détails dans notre prochain bulletin.



Congrès du Bucodes SurdiFrance 2014

En 2014, le Congrès du Bucodes SurdiFrance prendra la forme d'un Forum avec une plus grande interactivité pour les visiteurs qui pourront assister à des conférences, des spectacles, des tables rondes, participer à des ateliers, visiter de nombreux stands, etc. Le choix de cette configuration s'appuie aussi sur le constat qu'un format conférence unique dans une grande salle peut s'avérer particulièrement fatigant pour les personnes atteintes de troubles auditifs. Ce format nous permettra aussi d'accueillir des visiteurs de passage venus chercher des informations sur la perte d'audition et ses solutions.

Thématiques

Les thèmes abordés seront la baisse d'audition (enjeux personnels et professionnels), l'appareillage auditif (innovations et prise en charge), l'implant cochléaire, l'accessibilité, le rôle des associations. Des ateliers sont également prévus sur le thème de la lecture labiale et sur le fonctionnement des aides techniques (avec démonstration).

Des intervenants viendront partager leur expérience et animer des ateliers ou des stands.

Accessibilité

L'accessibilité auditive du forum sera facilitée par plusieurs dispositifs : des boucles d'induction magnétique, des transcriptions simultanées, la mise à disposition de casques HF.

Aspects pratiques

Le lieu choisi pour accueillir ce forum est la Résidence Internationale de Paris, située au 44 rue Louis Lumière, dans le 20ème arrondissement, ainsi que l'auditorium de 220 places du Centre d'Animation Louis Lumière, situé à proximité immédiate. L'accès est facile en transport en commun (bus, métro ou tramway) et en voiture avec la proximité du périphérique.

L'hébergement et la restauration sont possibles sur place pour les personnes qui le souhaitent.

L'accès au forum est gratuit.

VI. LOISIRS

LES CAFES LITTERAIRES

Nous vous rappelons encore, dans ce Bulletin, que le Café Littéraire est une rencontre amicale regroupant des personnes toutes implantées cochléaires et toutes intéressées par la lecture. Outre le plaisir de nous retrouver et de découvrir de nouveaux ouvrages, cette réunion est forcément très accessible à tous, chacun faisant les efforts nécessaires pour se faire comprendre de tous. Un bon exercice !

Venez nous rejoindre !

HB

1. Le Café Littéraire du 14 Septembre 2013

C'est la rentrée ! Les joues bronzées des fidèles du « café » attestent des vacances au grand air !

Victor Hugo est à l'honneur pour débiter notre rendez-vous littéraire avec les 4 tomes des "Misérables", "Quatre-vingt-treize" et "L'art d'être grand-père".

Sans oublier le bel ouvrage **d'André Maurois** « Olympio où la vie de Victor Hugo ». Qui, parmi nous, n'a pas lu cet auteur ? Tant de générations se sont penchées sur ses lignes ! Nous sommes tous d'accord pour regretter qu'il soit négligé à notre époque.

Pour rester dans l'époque hugolienne, voici un terrible fait divers breton du 19ème siècle évoqué par la plume de **Jean Teulé** « Fleur de Tonnerre ». C'est le roman envoûtant d'une véritable empoisonneuse en série, guillotinée à Rennes en 1852 à l'âge de 48 ans.

Revenons dans le contemporain et sous de meilleurs auspices, avec le dernier ouvrage de **Paul Auster**.

Dans « Chronique d'hiver » l'écrivain, franco-américain, à l'aube de sa soixante-cinquième année, dit adieu à sa jeunesse sous couvert de petits fragments autobiographiques en se disant « tu » afin de créer une vraie complicité entre le lecteur et lui-même. Avec la liste de ses innombrables déménagements, on fait le tour de tout un quartier de New York !

Et voici un nouveau fait divers, plus récent que celui du livre de Jean Teulé, mais qui pourtant a duré des années. Sur l'ordre de Michel Debré, 1312 enfants réunionnais furent arrachés à leur famille de 1963 à 1975 afin de repeupler certaines campagnes désertes de la Métropole. L'un des leurs,

Jean-Jacques Martial raconte dans « Une enfance volée » sa triste histoire et son combat pour que l'Etat français reconnaisse la déportation de ce grand nombre d'enfants.

Connaissez-vous **Pierre Magnan**? Cet écrivain grand ami de Jean Giono, est, comme lui, fidèle à ses terres de Manosque en Provence. On lui doit « La maison assassinée », « Le sang des Atrides ». Dans un beau roman au style superbe « Laure du bout du monde », il raconte la vie d'une jeune fille mal aimée dès sa naissance et qui s'accroche à la vie malgré les misères qui l'entourent, aidée d'un pauvre bûcheron. Personnages forts ! A découvrir ! Nous laisserons, sans nous y arrêter, « La nostalgie heureuse » d'**Amélie Nothomb**, ennuyeux à l'extrême ! On peut se demander comment des écrivains aussi peu intéressants rencontrent un tel succès ?

En revanche, passionnons-nous avec « Le grand Cœur » de **Jean-Christophe Ruffin**, né à Bourges comme son héros Jacques Coeur, qui a permis au roi Charles VII de terminer la guerre de 100 ans et dont le grand amour fut Agnès Sorel, qui fut la première favorite royale de l'histoire de France et mourut à 28 ans.

Et pour finir, avant de nous retrouver pour un prochain café, égayons-nous avec le plus célèbre écrivain japonais actuel: **Aruki Murakami** avec « La course au mouton sauvage » paru en 1982, lequel raconte sur un thème fantastique les périples d'un jeune japonais devant retrouver un mouton doté de pouvoirs extraordinaires.

FG

2. Le Café Littéraire du 23 novembre 2013

Le nombre des participants à ce Café Littéraire fut plus restreint qu'à l'accoutumé, mais la discussion n'en pâtit heureusement pas, elle fut très animée et les débats extrêmement réussis car il s'est trouvé que les œuvres littéraires présentées avaient toutes pour thème: le racisme.

- Nelson Mandela vient de nous quitter et pourtant l'apartheid n'a pas totalement disparu en Afrique du Sud. Cela nous a donné l'occasion de parler **d'André Brink**, écrivain Afrikaner qui dénonça vivement ce système au travers de 3 ouvrages avant la libération

de « Madiba », c'est-à-dire Nelson Mandela, et présentés à cette rencontre.

- Prix Médicis Etranger avec « Une saison blanche et sèche », suivi d'« Au plus noir de la nuit », puis « Un turbulent silence », André Brink n'a jamais cessé d'écrire. Actuellement, il est déçu du régime politique mis en place dont certains dirigeants sont aussi arrogants qu'une partie des anciens responsables blancs.

Espérons que l'après Mandela apaisera les tensions.

- Sorte de racisme aussi avec « Une femme désobéissante » de **Georges Memni**. Cette fois, il s'agit de la condition de la femme musulmane avant la colonisation française, cloîtrée chez elle et qui ne doit en sortir qu'au moment de sa naissance, de son mariage et de son décès. Les deux héroïnes de ce beau roman : la mère et la fille fuiront leur mariage imposé par le père. Grâce à sa mère, la fille pourra vivre son amour pour un autre homme tandis que sa maman deviendra enfin une femme libre.

- **Nicolas d'Estienne d'Orves**, neveu d'Honoré d'Estienne d'Orves, fusillé au Mont Valérien, vient de publier un long roman de 700 pages intitulé « Les fidélités successives » qui évoque 2 frères amoureux de la même femme. C'est une fresque romanesque, une étude de mœurs et un récit historique se déroulant à Paris, à l'époque de la collaboration. -

Inutile de préciser que la collaboration entraîna de vifs échanges entre les participants au Café.

Nous avons terminé avec le Prix Nobel de Littérature 1978, **Isaac Bashevis Singer** écrivain polonais émigré aux Etats Unis. Son livre « Le manoir » est d'une grande intelligence. Il décrit la saga d'une famille juive polonaise au 19ème siècle. Une étude de mœurs à caractère prémonitoire, une histoire familiale à travers l'évolution de la Pologne avec une description très précise d'un monde disparu.

N'oublions pas le « café gourmand » qui nous est maintenant servi à notre arrivée, nous permettant d'attendre les retardataires et nous mettant tout de suite dans une bonne ambiance !

FG

3. Les sorties de Jacqueline

Tout doucement, à dose homéopathique, nos activités culturelles reprennent avec un monde qui peine à se réveiller...

Etant absente de Paris, j'ai fait passer une invitation d'Accès Culture pour la présentation des programmes à Chaillot fin septembre mais peu de participation parmi les adhérents de l'AIFIC.

Nous réitérons en proposant une nouvelle présentation de ces programmes à Rothschild, mais là encore une participation de misère : 5 personnes...

Je tiens à remercier Priscillia Desbarres impliquée, motivée et dynamique, pour sa pugnacité.

Conséquence de ces maigres participations, nous nous retrouvons le 5 novembre à 20h30 à Chaillot pour « La double mort de l'horloger » à 4 participants dont moi-même.

En conséquence, je ne propose plus de sorties « théâtre ». Le résultat des sondages que nous vous avons proposés à l'AG me permettra, peut-être, de prendre connaissance de vos attentes !

Tout de même un peu d'amertume de la part des personnes qui organisent ces spectacles en sur titrage projeté ; le danger, devant une faible participation, c'est que ces sur titrages soient tout simplement supprimés, à nous de savoir si nous désirons leur pérennité.

Par contre, les expositions et musées avec un thème précis suscitent un bel intérêt et pour notre dernière visite au musée Rodin avec Monique G., nous avons dû former un second groupe (25 inscrits).



Visite musée Rodin – Photos : J. Poirot

VI. LOISIRS

La prochaine visite à Beaubourg pour l'exposition « le surréalisme et l'objet » rencontre elle aussi un réel succès, donc je me ferai un plaisir de retrouver les personnes intéressées pour de nouvelles rencontres.

Je constate d'ailleurs que nous avons une poignée de fidèles mais nous aimerions élargir le cercle, alors n'hésitez pas à vous joindre à nous !

Les lectures à voix haute conduites par Christine Toffin, peuvent à nouveau être organisées à l'hôpital Rothschild puisqu'une salle nous est prêtée de manière ponctuelle.

Là encore je compte sur votre participation si vous désirez que celles-ci se prolongent, la dernière séance a eu lieu pendant les vacances scolaires d'automne et a obtenu un maigre succès, ceci

expliquant peut-être cela ? La séance du 17 décembre semble plus prometteuse.

Notre prochaine visite à Beaubourg pour l'exposition « Le Surréalisme et l'Objet » le 19 décembre compte déjà un bon nombre d'inscrits.

Il reste encore des places pour la prochaine exposition à Beaubourg : « Cartier Bresson. », le 12 mars et je vous invite au vu de la date ...à venir fêter le printemps avec nous !

Parmi les projets :

- Port-Royal avec pique-nique au printemps, - visite du Musée de l'Architecture au palais Chaillot, - et plus ...avec votre participation. Tous mes vœux pour cette nouvelle année !

Bon pied, bon œil et surtout bonne oreille ! A bientôt !

JP



Exposition Roy Lichtenstein – Photos : J. Poirot



Stage sculpture organisé par l'IFIC – Photo : J. Poirot

4. UNE JOURNÉE MÉMORABLE POUR NOTRE ASSOCIATION.

Samedi 15 juin, une date attendue avec impatience par plusieurs dizaines d'adhérents de l'AIFIC. C'était le jour fixé pour les retrouvailles d'été, toujours autour d'un bon repas, souvent dans un cadre agréable.

Cette fois ci, ce fut un coup de génie !! « Allions au bon repas une journée culturelle ». Bien sur ! Proposition acceptée d'emblée !



Alain Lorée, notre président, est donc parti en repérage avec deux adhérentes pour voir ce que l'on pouvait nous offrir au château d'Auvers sur Oise. A château hors du commun, accueil hors du commun ! L'équipe fut chaleureusement reçue par Cyrille Royen, régisseur général et Mélanie Bequet, attachée commerciale.

Evidemment, le site est incomparable et le parcours proposé dans le château très attrayant par son originalité. Mais il ne faut pas oublier que notre association regroupe des personnes en difficulté auditive, toutes porteuses d'implants cochléaires, qui facilitent grandement l'audition, la compréhension, mais ne restituent, hélas, quand même pas toutes les performances d'une « vraie oreille ».

Qu'à cela ne tienne ! Le personnel technique se charge d'adapter au mieux la sonorisation du parcours et les audio guides pour permettre aux adhérents de régler leurs processeurs.

Tout était donc prêt au matin du 15 juin pour accueillir notre groupe de visiteurs pas tout à fait comme les autres.

C'était sans compter sur les aléas des transports. Certains avaient utilisé leur voiture : pas de problème pour eux. Mais une vingtaine d'entre nous se sont retrouvés à la Gare du Nord devant le panneau « train des impressionnistes ».

Tout à coup, le panneau se vide de son titre, un quart d'heure avant le départ. Nous voilà bien ennuyés. Ceux qui entendent le mieux se précipitent aux guichets, les autres envoient des SMS tous azimuts ! Finalement les renseignements se recoupent : il faut prendre le train pour Pontoise puis changer... Nous y courrons ! Peu avant Pontoise une rumeur circule de wagon en wagon. On va venir nous chercher à Pontoise... Qui, comment ? On ne sait. En fait, j'ignore si tout le monde a bien été prévenu et si certains ne sont pas restés dans le train ! Mais moi, j'ai été propulsée sur le quai par mon voisin et recueillie à la sortie par des adhérents motorisés.



VI. LOISIRS

Evidemment, nous étions très en retard, mais le personnel nous attendait et nous avons immédiatement commencé notre voyage au temps des impressionnistes. Sans transition, nous voilà reportés au début du 19^{ème} siècle. Les documents de l'époque bien exposés, bien éclairés, bien choisis, excitent déjà notre intérêt. Puis nous admirons les reproductions des tableaux de ces grands peintres que nous connaissons souvent, mais dont on ne se lasse pas. L'animation se structure pour nous réunir dans une reconstitution d'une salle de café concert,



assis autour d'une table nous pouvons regarder une vidéo grandeur nature, présentant une chanteuse de l'époque et des danseuses de french cancan. De là nous suivons le couloir d'une ...maison de tolérance, pour finir nous nous embarquons presque dans un train, (presque vrai !) censé nous emmener au bord de la mer (qui est le thème de l'exposition temporaire du Château). Il ne faut pas oublier une petite exposition dont chaque objet, chaque document est en rapport avec ce temps des impressionnistes et les habitudes de ceux-ci.

Un grand regret pour nous, compte tenu de notre retard, nous avons été contraints d'aller trop vite ! Sortis de la dernière visite, rassemblement ! Nous allons déjeuner dans une grande salle dont les murs servent de support au passage de vidéo toutes choisies dans des représentations de paysages marins. C'est superbe !



Le repas terminé, visite libre. Nous avons le choix ! Certains vont flâner dans le très joli parc du château, d'autres partent à la découverte d'Auvers sur Oise où ils s'arrêtent devant la maison du célèbre Docteur Gachet qui a tant aidé les jeunes peintres venus



s'installer à Auvers. L'église, rendue célèbre par Van Gogh et connue à travers le monde entier, reçoit un grand nombre de visites. Enfin, je crois que tout le monde a fait un tour au cimetière pour voir la tombe de Vincent Van Gogh et celle de son frère Théo, toutes simples, unies par un tapis de lierre.



Le temps a passé trop vite, nous n'avons pas pu voir tous les trésors d'Auvers sur Oise. Mais cette belle journée nous a donné très envie de revenir !

HB



« Centre Relais Téléphonique : deuxième échec, mais...

Les associations représentatives ont été reçues le 3 juin 2013 par la ministre déléguée en charge des personnes handicapées, Marie Arlette Carlotti, pour évoquer l'état d'avancement du chantier « Centre Relais Téléphonique ». Le récent appel d'offres pour la conduite d'une expérimentation de relais téléphonique généraliste ayant été déclaré sans suite, il sera relancé sur la base d'un nouveau cahier des charges et avec l'appui d'une assistance de maîtrise d'ouvrage. Reçues aujourd'hui par

Madame Marie-Arlette Carlotti, les associations représentatives de personnes sourdes et malentendantes et de leurs familles ont été informées du nouveau calendrier de travail. La ministre leur a confirmé son souhait d'engager par ailleurs un nouveau chantier en vue du développement de l'accessibilité téléphonique. »

(Extrait du numéro de décembre de la Sourde Oreille. Source UNISDA)

Pris sur le vif :

Comme des milliers de voyageurs ma femme et moi avons été « naufragés » de la panne (casse de caténaire) de Massy, le 24 août dernier, en allant en TGV vers Lille...

Nous avons fait appel à Accès plus SNCF et avons été pris en charge, sans problème, à notre gare de départ.

Par contre lors du « bug Massy », nous n'avons vu aucun agent SNCF...

J'avais, grâce à mes 2 implants, la chance de bien entendre les annonces sonores (au demeurant très claires et précises). Mais ma femme, malentendante sévère, si elle avait été seule, aurait dû se renseigner auprès des autres voyageurs. De quoi stresser en ce cas.

C'est seulement quelques minutes avant d'arriver à Lille que nous avons vu un contrôleur qui, interpellé par une autre voyageuse, a appelé ses collègues d'Accès Plus Lille Flandres pour annoncer qu'il y avait 3 voyageurs à guider. Il est regrettable que Accès Plus qui informait en temps réel nos amis sur place à Lille de l'évolution du trafic, n'ait pas eu l'idée de contacter le contrôleur de notre TGV pour nous renseigner !

Seuls lots de consolation : bonnes informations orales et un pique-nique offert !

(d'après une information de notre ami VJ)

Médecine : Prévenir l'apparition d'acouphènes ?

S'exposer à des sons de très forte intensité peut avoir des conséquences très désagréables, comme la survenue d'acouphènes. Un médicament la Retigabine, utilisé couramment comme antiépileptique pourrait prévenir leur apparition. Son efficacité chez la souris a été démontrée, la Retigabine pourrait être utile chez des militaires ou des professionnels exerçant dans des environnements très bruyants. D'après

les chercheurs de la Pittsburgh School of Medicine, auteurs de ces travaux, elle pourrait aussi être utile dans d'autres perceptions « fantômes », comme la douleur après l'amputation d'une jambe

(Recherche et santé N° 136. Source PNAS mai 2013)

Cinéma

Le site Cinest vous indique tous les cinémas où sont projetés des films français, sous-titrés en français, pour la France entière.

Vous y trouvez les adresses les jours et les heures de projection. **Faites le savoir.**

Maison de l'Autonomie et appartement témoin à Rueil-Malmaison

(Maison de l'Autonomie, 10 ter rue d'Estienne d'Orves. 92500 Rueil-Malmaison)

Inaugurée le 17 juin dernier, la Maison de l'Autonomie est un service municipal qui accueille, renseigne, oriente et offre un accompagnement global et personnalisé aux personnes confrontées à la dépendance que ce soit dû à l'âge ou à l'handicap.

Pour les personnes malentendantes, l'accueil est pourvu d'une boucle d'induction magnétique et un interface de communication est disponible

pour les personnes pratiquant la Langue des Signes.

Pour les Devenus sourds et les sourds, un téléphone avec BIM, une sonnette avec alarme lumineuse et un visiophone portables sont placés dans la pièce principale, ainsi qu'une lampe électrique de mouvements dans la chambre.

Visites et renseignements : Pascale Conti
contact@carre-da-com
06 09 93 65 54

Sonneries et alarmes

Pour donner une réponse à ceux qui s'inquiètent des problèmes que peuvent rencontrer des DSME, en cas de danger : Cliquer sur : Sonneries et alarmes : évacuation des personnes déficientes auditives dans un lieu isolé, sur le site de l'UNAPEDA : www.unapeda.assoc.fr

Bibliographie :

La Mairie de Paris fait savoir que le guide : Vivre son Handicap à Paris, paru il y a un an, est notamment disponible dans les mairies de chaque arrondissement, à la MDPH et téléchargeable sur le site internet de la ville de Paris : www.paris.fr/parismeguide

VEOLIA (votre fournisseur d'eau)

La société VEOLIA Eau ouvre un service internet aux malentendants par langue des signes ou Transcription Instantanée de la Parole (TIP).

Pour plus d'informations, consultez les adresses suivantes :

<http://www.newsletters-veoliaeau.fr>

Rubrique « Les malvoyants et les malentendants ont accès au Service Client de Veolia Eau », puis le lien :

<https://www.service-client.veoliaeau.fr/home/conseils/dossiers-thematiques-eau/dossier-sourds-malentendants.html>

Audioprothèses

Vous avez probablement entendu parler du **rapport de la Cour des Comptes** du 17 septembre qui déplore que l'optique correctrice et les audioprothèses soient l'objet « de marchés peu concurrentiels, opaques et chers » et « très peu de prise en charge ». Il serait vain de vouloir résumer ici ce rapport. Plus de détails sur :

<http://cis.gouv.fr/spip.php?article 6182>

(information transmise par la Sourde Oreille)

VIII. LE COIN DES FABRICANTS

1. Cochlear

■ Depuis le mois de septembre, Cochlear a mis en place ce nouvel outil de support en ligne, accessible depuis www.cochlear.fr. Il permet :

De trouver la réponse à de nombreuses questions concernant votre processeur, la boutique en ligne, le remboursement....



Si vous n'avez pas trouvé la réponse que vous cherchiez vous pouvez adresser votre demande d'assistance à laquelle nous répondrons par e-mail.

Le fonctionnement est très simple : il suffit de cliquer sur la rubrique "Assistance" puis « Aide en ligne » et de sélectionner « FAQ ». Vous êtes alors directement orienté avec un accès immédiat à la demande d'assistance.



Les avantages de nouvel outil sont multiples :

- La communication est facilitée, lors d'une panne d'appareil notamment,
- Le traitement est rapide (accès immédiat à la réponse ou garantie de recevoir une réponse dans les 24 heures conformément aux jours et heures d'ouverture de Cochlear France)
- Par ce moyen supplémentaire de connaître vos demandes et vos recherches, nous pouvons mettre en place des outils encore plus performants pour répondre mieux encore à vos attentes.

■ La vidéo « Activation »

Toujours dans l'assistance en ligne, retrouvez la vidéo « activation » qui vous permet d'optimiser l'utilisation du contenu de la mallette qui vous a été remise le jour de l'activation de votre processeur.



■ La famille Cochlear

Pour obtenir régulièrement et sans engagement de votre part, des informations sur votre processeur, les services Cochlear, l'actualité, des offres ponctuelles sur les accessoires (actuellement sur les câbles audio et HiFi)... vous pouvez devenir Membre de la famille Cochlear. Pour cela il suffit de compléter une demande sur www.cochlear.fr, rubrique « Cochlear & Vous »



■ Nouveauté accessoire

Le Loop Booster (amplificateur de boucle) est un accessoire capteur de position T externe pour accroître si besoin la captation du signal des boucles à induction, plus particulièrement celles horizontales souvent présentes dans les lieux publics.

Le Loop Booster est compatible avec les processeurs CP810. Il est disponible sous la référence Z208 293



Hear now. And always



2. Med-El



Nous sommes très heureux de partager cette annonce : Le Dr Ingeborg Hochmair, Docteur en science, a été choisie pour recevoir cette année le prestigieux **prix Lasker-DeBakey Clinical Medical Research Award** (prix Lasker-DeBakey pour la recherche médicale clinique), pour le développement de l'implant cochléaire moderne. Elle partage ce prix avec le Pr. Graeme M. Clark (Université de Melbourne, Australie) et le Pr. Blake S. Wilson (Duke University, Caroline du Nord, États-Unis). Vous pouvez visionner la vidéo de présentation des récipiendaires, en anglais : www.laskerfoundation.org/media/v_clark.htm

Le RONDO : Audio Processeur « tout-en-un »

Le nouvel Audio Processeur est désormais disponible en France et peut être choisi par tous les patients nouvellement implantés ou par ceux nécessitant un renouvellement de processeur.



Un bandeau pour les activités sportives est désormais disponible pour le RONDO et autres processeurs « tout-en-un » (processeur Amadé). Vous pourrez glisser votre processeur dans une poche du bandeau prévu à cet effet et ainsi mieux le maintenir et le protéger de l'humidité.



Connexion à tous les appareils audio : Les utilisateurs des audio processeurs MED-EL peuvent désormais connecter leur audio processeur directement aux appareils audio et vidéo, même s'ils sont alimentés à la prise secteur. Cette autorisation permet à tous les utilisateurs des systèmes d'implants cochléaires MED-EL de connecter facilement leur audio processeur, et directement, aux appareils branchés sur secteur, comme par exemple les ordinateurs, portables ou non. *L'appareil doit cependant disposer du marquage CE.*

L'implant cochléaire est pour la 1ère fois indiqué pour les surdités unilatérales :

MED-EL vient d'obtenir le marquage CE pour l'utilisation de son implant cochléaire dans les **surdités unilatérales profondes**, à la fois **chez les adultes et les enfants**. La surdité unilatérale profonde est responsable des difficultés de compréhension de la parole, même si l'oreille controlatérale entend normalement. Dans ce cas, il n'est pas possible d'avoir une audition binaurale et donc de localiser les sons. Enfin, cette condition est souvent associée à des acouphènes invalidants. Pour l'instant, cette indication n'est pas remboursée par la Sécurité Sociale.

Vous pouvez désormais régler vos achats de pièces détachées pour implant MED-EL, vos piles, vos factures de réparation, etc ... **en carte bleue/Visa**, par téléphone en nous contactant au :

VIBRANT MED-EL Hearing Technology

400 Av Roumanille - Bât. 6 - CS 70062

06902 Sophia Antipolis Cedex / Tel: 04 83 88 06 00 - Fax 04 83 88 06 01 / office@fr.medel.com

Les dispositifs d'implants cochléaires MED-EL (CONCERTO, CONCERTO PIN, OPUS2 et RONDO) sont fabriqués par MED-EL GmbH, Autriche. Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Les implants cochléaires sont destinés aux personnes atteintes de surdités neurosensorielles (surdités de perception) bilatérales sévères à profondes, après échec ou inefficacité d'un appareillage acoustique conventionnel. Lire attentivement les instructions figurant sur la notice d'utilisation. Veuillez consulter votre médecin ou tout autre professionnel de la santé compétent au regard de ces dispositifs.

Date de dernière modification : 01/2014

VIII. LE COIN DES FABRICANTS

3. Neurelec



Neurelec : L'Alliance avec plus de 100 ans d'expérience dans l'audition

OTICON MEDICAL - NEURELEC

Chez Oticon Medical, plus d'un siècle d'expérience dans le domaine de l'audiologie et des aides auditives a été associé à des décennies d'expérience pionnière en matière d'implant auditif. En tant que partie intégrante du Groupe William Demant, Oticon Medical bénéficie de précieuses ressources, comme la capacité d'investissement dans le développement continu de systèmes d'implants auditifs, ou encore un accès unique aux connaissances, ressources et technologies du fabricant Oticon, leader des solutions auditives traditionnelles.

Oticon Medical a directement hérité de la philosophie « People First » d'Oticon. Celle-ci nous rappelle que la conception de chaque produit créé (des aides auditives et composants chirurgicaux aux outils d'adaptation, de guidage et d'assistance) doit être basée sur les besoins des utilisateurs.

Nous entendons permettre à tous les utilisateurs de s'épanouir et de profiter de la vie au maximum en réfléchissant à leurs défis quotidiens et en proposant des systèmes pour les surmonter.

Partageant la même vision, Neurelec est récemment devenue partie intégrante d'Oticon Medical, enrichissant le groupe de plus de 25 ans d'expérience dans le domaine de l'implantation cochléaire.



JEU INTERACTIF DE REHABILITATION AUDITIVE !

Ce jeu destiné aux adultes comme aux enfants se compose de trois parties représentant les trois étapes principales d'acquisition du langage.

Ainsi, les patients porteurs d'un implant cochléaire peuvent s'entraîner gratuitement au quotidien à la maison.

- La première partie : "J'entends/ je n'entends pas". Ce jeu se base sur la **détection auditive**. Le joueur est ainsi amené à essayer de percevoir un son sans pour autant le reconnaître.
- La seconde partie : "Chercher un intrus" se base sur la **discrimination auditive**. Le joueur est amené à percevoir un changement auditif dans une suite sonore.
- Enfin, la troisième partie se base sur l'**identification auditive**. Le joueur doit reconnaître l'origine sonore d'un son entendu.

Ces trois parties de jeu se composent de différents niveaux, la difficulté augmentant avec la progression.

Il n'y existe pas de consignes de progression : chacun joue à son rythme tout en pouvant consulter et suivre sa progression au fil des entraînements grâce aux scores enregistrés.

Ces jeux sont accessibles depuis www.neurelec.com et depuis un iPad et Iphone ou un smartphone ou une tablette android.

<http://rehabilitation.neurelec.com>

VIII. LE COIN DES FABRICANTS

Pour accéder très rapidement à ce jeu, vous pouvez scanner le code QR qui s'affiche ci-dessous sur votre écran.

Flash Code Androïd



Contact Neurelec :

Vous aimeriez obtenir des conseils sur votre système d'implant, un suivi sur votre commande, ou réparation, contacter le Service Client, par email : service.client@neurelec.com, ou par téléphone au +33 (0)4 93 95 18 18 – Fax : +33 (0)4 93 95 38 01.

Oticon Medical Neurelec vous souhaite à tous une très bonne année 2014 !

4. ADVANCED BIONICS



La société ADVANCED BIONICS nous a fait savoir qu'elle a déménagé le 1^{er} novembre dernier et qu'elle est installée à l'adresse suivante :

Advanced Bionics sarl

9, rue Maryse Bastié

69500 BRON

Tél: 04 72 14 54 60

Le reste des informations n'a pas changé (adresse e-mail, question utilisateur AB en ligne).

Pour toutes questions sur vos processeurs ou sur l'utilisation, l'entretien, la connectique ou en cas de panne de votre système d'implant, n'hésitez pas à contacter AB en Ligne :

- N° Vert : 0800 92 900 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)
- question.utilisateur@advancedbionics.com

IX. INFORMATIONS PRATIQUES

Une date à retenir - à vos agendas :

La Journée Nationale de l'Audition aura lieu cette année le :

Jeudi 13 Mars 2014

Le thème sera la prévention.

Informations détaillées ultérieurement par AIFIC-info

Les coordonnées de l'IFIC :

Hôpital Rothschild
IFIC - Pavillon La Deauvillaise
5 rue Santerre
75012 PARIS
tél : 01 53 24 24 40
fax : 01 53 2418 68
e-mail : ific@wanadoo.fr

Les bureaux sont ouverts :

Du lundi au jeudi de 9h30 à 13h00
et de 14h00 à 17h30
Le vendredi de 9h00 à 17h00 sans interruption.

Pour contacter le CRIC : (Centre de Référence des l'Implants Cochléaires)

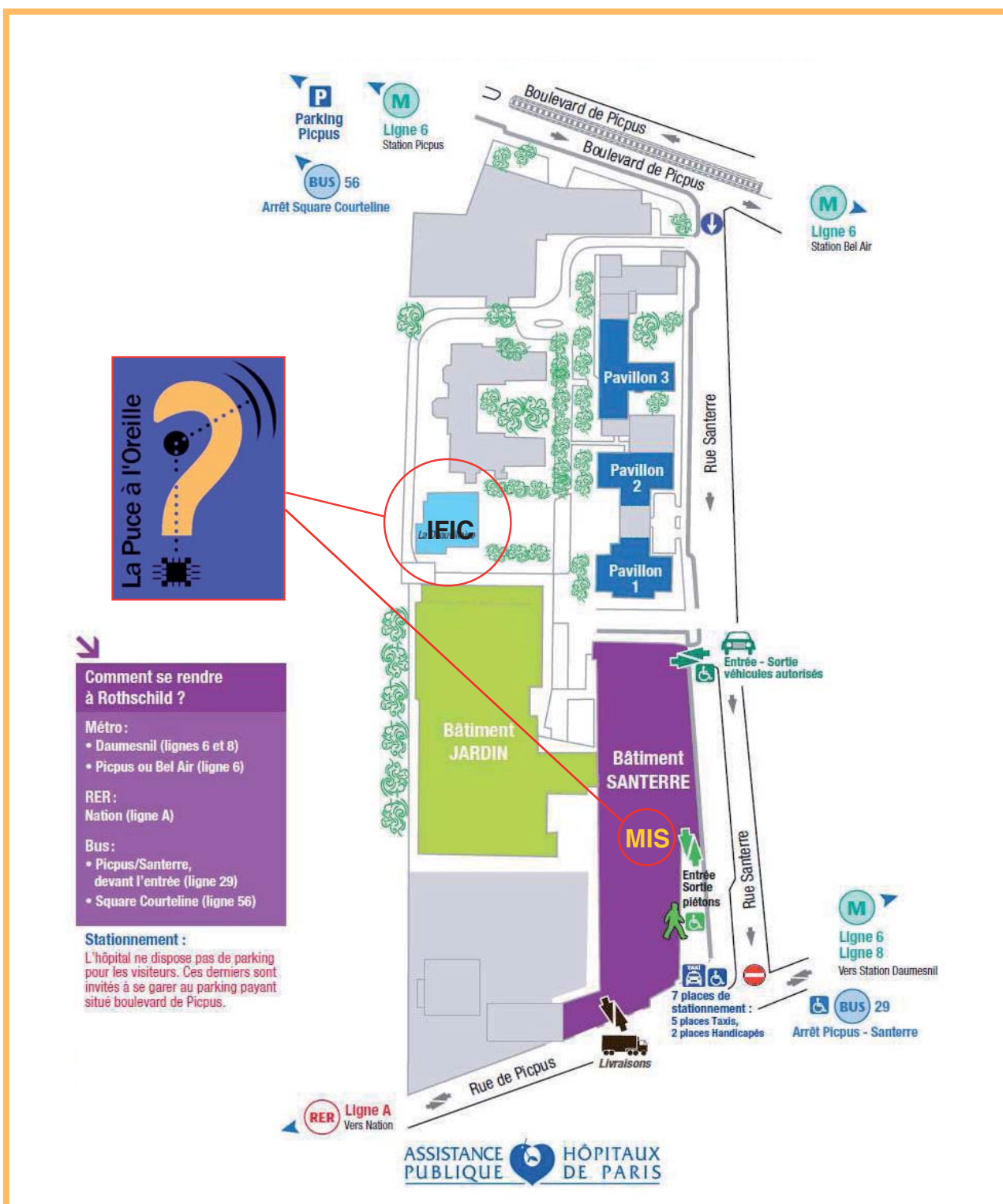
Secrétariat :
tél. : 01 40 19 36 61
fax : 01 40 19 36 59
e-mail : secretaire.cric@rth.aphp.fr

Pour contacter l'assureur :

M. MAIXANT / ALLIANZ
28 rue de Liège
64000 PAU
tél. : 05 59 27 81 30
fax : 05 59 82 85 61
e-mail : maixant@agents.allianz.fr

L'agence est ouverte du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Attention : En cas de dommage adresser une
déclaration écrite à l'agence dans les 5 jours :
- par courrier
- par fax
- par mail (si la signature du document est
possible !)



Merci d'adresser vos courriers à l'adresse postale suivante :
Alain LOREE – Président de l'AIFIC, 3 bis, rue de Groslay 95690 FROUVILLE

Siège social :
 Hôpital Rothschild – 5 rue Santerre 75012 PARIS
 Association Loi de 1901, N°W771000663 - SIRET 513 558 312 00015

Nos partenaires :

